

5

questions sur la cotation DES ENTREPRISES

● QU'EST-CE QUE LA COTATION ?

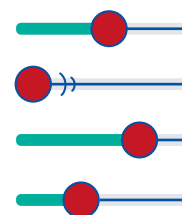
C'est une appréciation sur la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de 1 à 3 ans.

Le dispositif de cotation est reconnu par la Banque centrale européenne et l'Autorité bancaire européenne. L'IEDOM assure la mission de cotation des entreprises dans sa zone d'intervention, par délégation de la Banque de France.

● POURQUOI ?

La cotation est une référence commune et reconnue, gratuite pour les entreprises, qui facilite le dialogue entre le prêteur et l'entreprise.

- **Pour les prêteurs** : c'est un instrument d'évaluation des risques de crédit ;
- **Pour le dirigeant** : un regard extérieur et impartial sur la situation économique et financière de son entreprise.



● POUR QUI ?

Pour le dirigeant de l'entreprise.

Pour les banques, plateformes de crowd funding, institutions financières, administrations et conseils régionaux intervenants dans des actions d'aides aux entreprises.

● COMMENT L'ENTREPRISE EST-ELLE COTÉE ?

Une analyse actualisée tenant compte de la situation et des perspectives économiques ainsi que des capacités de chaque entreprise,

- Des éléments d'informations sont collectés sur son environnement, ses encours de crédit, et ses éventuels incidents de paiement et événements judiciaires.
- À partir de sa documentation comptable dès lors qu'elle réalise un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 750 000 euros.

● COMMENT LIRE LA COTATION ?

COTATION = UNE COTE D'ACTIVITÉ + UNE COTE DE CRÉDIT

Exemple : H4+ : entreprise dont le niveau d'activité est compris entre 750 000 et 1,5 million d'euros, dont la capacité à honorer ses engagements financiers à un horizon de 3 ans est considérée comme assez forte.

H4+

LA COTE D'ACTIVITÉ

(chiffre d'affaires)

Cote	Niveau d'activité (millions d'euros)
A	≥ 750
B	≥ 150 et < à 750
C	≥ 50 et < à 150
D	≥ 30 et < à 50
E	≥ 15 et < à 30
F	≥ 7,5 et < à 15
G	≥ 1,5 et < à 7,5
H	≥ 0,75 et < à 1,5
J	≥ 0,50 et < à 0,75
K	≥ 0,25 et < à 0,50
L	≥ 0,10 et < à 0,25
M	< 0,10
N	Non significatif
X	Chiffre d'affaires inconnu ou trop ancien (exercice clos depuis plus de 20 mois)

LA COTE DE CRÉDIT

(capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers à 3 ans)

3++	Excellente
3+	Très forte
3	Forte
4+	Assez forte
4	Correcte
5+	Assez faible
5	Faible
6	Très faible
7	Appelant une attention spécifique présence d'au moins un incident de paiement significatif
8	Menacée
9	Compromise
P	Procédure collective redressement ou liquidation judiciaire
0	Pas de documentation comptable analysée et absence d'informations défavorables

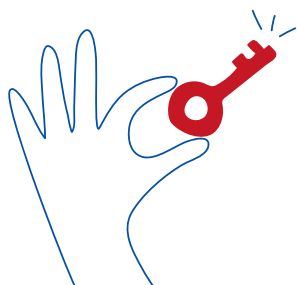
la cotation EN 2021

DES POINTS À ANALYSER POUR APPRÉCIER LES PERSPECTIVES

- L'étude de l'impact des Prêts Garantis par l'État ;
- Le traitement, pour les entreprises concernées, de la baisse d'activité et de la rentabilité et l'analyse de la capacité de rebond ;
- L'examen de la liquidité.



UN ÉCHANGE INDISPENSABLE AVEC LE DIRIGEANT POUR APPRÉCIER LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES DE CHAQUE ENTREPRISE



- Un questionnaire sera mis en ligne en avril. Les dirigeants seront informés par courriel/courrier et invités à y répondre ;
- Ce questionnaire et les entretiens permettront au dirigeant de fournir tout élément d'information sur l'évolution récente de l'activité et, si nécessaire, les capacités de rebond, les éléments de flexibilité financière...
- La transmission d'une situation intermédiaire certifiée et d'un prévisionnel de trésorerie facilitera l'analyse du risque de liquidité.



EN SAVOIR + :

- Contacter l'agence IEDOM située dans le département du siège social de l'entreprise
- Consulter le site internet, rubrique entreprises/cotation des entreprises : www.iedom.fr

objectivité
indépendance
transparence

